

# Plan d'action environnemental

## 2024-2028



# TABLE DES MATIÈRES

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| TABLE DES MATIÈRES.....               | 2  |
| INTRODUCTION.....                     | 3  |
| A) Mise en contexte .....             | 3  |
| B) Objectifs .....                    | 4  |
| CONSULTATION PUBLIQUE                 |    |
| A) Démarche et objectif .....         | 5  |
| STRUCTURE DU PLAN .....               | 6  |
| AXE 1 – Eau .....                     | 7  |
| AXE 2 – Air .....                     | 13 |
| AXE 3 – Sols .....                    | 16 |
| AXE 4 – Matières résiduelles .....    | 19 |
| AXE 5 - Changements climatiques ..... | 22 |
| AXE 6 - Énergie .....                 | 25 |
| AXE 7 – Biodiversité .....            | 28 |
| AXE 8 – Mobilité durable .....        | 32 |
| AXE 9 – Nuisances .....               | 35 |
| AXE 10 – Gestion municipale .....     | 38 |
| MISE EN ŒUVRE ET CONCLUSION .....     | 42 |

# INTRODUCTION

## MISE EN CONTEXTE

Ce plan d'action environnemental (PAE) se veut une suite logique aux différentes actions réalisées depuis 2000 (voir tableau ci-bas). Le PAE propose une fusion des actions découlant de quatre différents plans adoptés par la municipalité durant les dernières années, c'est-à-dire le Plan vert en 2010, le plan de réduction des GES en 2011, le plan d'action et la stratégie en développement durable en 2018 et le plan d'adaptation aux changements climatiques en 2020.

| Date         | Évènements / Actions  |
|--------------|---|
| 2000         | Présentation du premier bilan des gaz à effet de serre (GES) municipaux et communautaires   |
| 2002-2003    | Organisation du Carrefour des citoyens  |
| 2005         | Atteinte de la première étape du Partenariat pour la Protection du Climat (PPC) (inventaire de base des GES)  |
| 2006         | Introduction de la collecte des matières résiduelles à domicile pour les secteurs résidentiel et commercial   |
| 2007 et 2008 | Préparation d'un bilan des GES municipaux et communautaires   |
| 2009         | Présentation d'un diagnostic environnemental et organisation d'une consultation publique  |
| 2010         | Adoption du premier Plan vert et organisation d'une consultation publique   |
|              | Évaluation énergétique et étude de faisabilité pour les bâtiments et infrastructures de la ville  |
| 2011         | Fin de la collecte des matières résiduelles pour le secteur commercial  |
|              | Atteinte des étapes deux et trois du PPC (cibles de réduction et plan d'action)   |
| 2013         | Début de la collecte de matières recyclables à domicile   |
| 2016         | Mise en place d'un comité stratégique portant sur le développement durable et l'énergie verte   |
| 2017 et 2018 | Réalisation de sondages portant sur le développement durable  |
| 2018         | Présentation d'une stratégie et d'un plan d'action en développement durable   |
| 2020         | Adoption d'un plan d'adaptation aux changements climatiques   |
| 2021         | Participation au comité consultatif en environnement de la papetière Twin Rivers et du Canadian Brownfield Network  |
| 2022         | Implantation du Fonds municipal pour l'amélioration de la qualité de l'eau potable (FMAQEP)   |
|              | Mise sur pied du comité consultatif pour la protection du bassin versant Iroquois-Blanchette et du comité des intervenants en environnement sur le territoire |

Un comité multidisciplinaire interne, dont le mandat était de préparer les assises d'un plan d'action environnemental pour les cinq prochaines années, a été créé en mars 2022 afin d'amorcer la réflexion et le travail. Ce dernier était composé de :

Alain Laplante - Développement durable et amélioration continue  
 Gary Cyr - Voie publique  
 Justin Connely - Eau et égouts  
 Kevin Kilfoil – Énergie  
 Mychèle Poitras – Communications  
 Daniel Gautreau – Espaces verts et foresterie urbaine  
 Alain Bélanger – Bâtiments et propriétés

En plus de ce comité, les employés des autres services ont été consultés lorsque l'enjeu les concernait.

Ce Plan d'action environnemental 2023-2027 propose des actions précises et réalistes pour le développement durable de la municipalité qui seront réalisées au cours des cinq prochaines années.

## OBJECTIFS

Les prochaines années joueront un rôle déterminant dans la protection et l'amélioration des conditions environnementales du territoire. Le PAE propose des interventions concrètes et mesurables, dans le but de réduire l'empreinte écologique de la municipalité, et ce dans les 10 axes suivants :

| #  | Axe                     | Sous axe 1                   | Sous axe 2                           | Sous axe 3                                |
|----|-------------------------|------------------------------|--------------------------------------|---|
| 1  | Eau                     | Eau potable                  | Eaux usées                           | Eau de pluie                              |
| 2  | Air                     | Qualité de l'air             | Émissions des gaz à effet de serre   |   |
| 3  | Sol                     | Utilisation et occupation    | Terrains contaminés                  | Pesticides et engrais chimiques           |
| 4  | Matières résiduelles    | Déchets non récupérés        | Déchets récupérés                    |   |
| 5  | Changements climatiques | Plan d'adaptation            | Projets de résilience                |   |
| 6  | Énergie                 | Économies énergétiques       | Efficacité énergétique               | Énergie renouvelable                      |
| 7  | Biodiversité            | Foresterie urbaine           | Espaces verts                        | Milieux naturels et protection du paysage |
| 8  | Mobilité durable        | Transport actif              | Transport en commun                  | Électrification des transports            |
| 9  | Nuisances               | Lieux inesthétiques          | Poussière, odeurs, bruits et lumière | Espèces envahissantes et nuisibles        |
| 10 | Gestion municipale      | Performance environnementale | Choix environnementaux               | Image environnementale                    |

Le PAE propose des actions stratégiques et complémentaires dans chacun des axes et sous-axes d'intervention pour aider la municipalité et la communauté à atteindre ses engagements 2023-2027 en matière d'amélioration de la qualité de l'environnement et de développement durable. En tout, le PAE propose près de 35 actions stratégiques et plus de 100 actions complémentaires.

# CONSULTATION PUBLIQUE

## DÉMARCHE ET OBJECTIF

La consultation citoyenne lors de la préparation de ce plan a été une étape très importante. Elle a été exécutée de différentes façons, toujours dans l'optique d'une réussite assurée. Tout d'abord, des citoyennes et citoyens engagés avec une base solide en connaissances environnementales et un engagement évident ont été consultés dans le but d'obtenir un avis externe à l'exercice et au document proposé. Par la suite, les étudiantes et étudiants des classes de science de l'environnement et d'introduction à la foresterie de la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston ont été visités dans le but de bien saisir les craintes et défis des jeunes par rapport aux conditions environnementales présentes et futures. Pour terminer, une consultation citoyenne élargie sous la forme d'un sondage environnemental a été exécutée sur les réseaux sociaux. La population d'Edmundston a donc été invitée à participer à cette démarche consultative qui aura permis de mieux cibler les priorités et intérêts des citoyennes et citoyens de l'ensemble du territoire en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Une fois les idées, propositions et priorités recueillies par l'entremise de ces sessions de consultation, elles ont été intégrées dans le document final.

Ce document a été réalisé avec la participation spéciale de :

Johanne Philippe, détentrice d'un baccalauréat en Science de l'environnement et citoyenne engagée

Michel Hédou, professeur de la classe de science de l'environnement et d'introduction à la foresterie à la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany et citoyen engagé

Étudiantes et étudiants de la classe de science de l'environnement de la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany : Marc-André Albert, Antony Bérubé, Kelsy Bonenfant, Justin Bossé, Samuel Bossé, Nicolas Dubé, Malika Fournier, Jérémy Grondin, Pascale Hébert, Lydia Levesque, Marilou Marquis et Océane Michaud

Étudiantes et étudiants de la classe d'introduction à la foresterie de la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany : Félix Banville, Dominic Bossé, Tristan Bouchard, Daly Bourque, Ahmed Bouzeboudja, Nichola Clavette, Chad Cormier, Alex Couturier, Raphaël Cyr, Tyler Dionne, Tomas Gaudet, Gabrielle Godin, Marc-Antoine Grondin, Audrey Landry, François Levasseur, Zachary Lizotte et Zachary Martin.

Dodick Gasser, chercheur en écologie appliquée et environnement pour CCNB-Innov et citoyen engagé

Adrian Prado, analyste du territoire – Recherche et développement durable pour la Commission des services régionaux nord-ouest (CSRNO) et citoyen engagé

Éric Carrier – Responsable de l'environnement à la Papetière Twin Rivers

Les citoyennes et citoyens d'Edmundston, de toutes les tranches de la société, consultés dans le cadre d'un sondage environnemental.

# STRUCTURE DU PLAN

Le PAE 2023-2027 propose des actions concrètes afin d'améliorer les 10 axes environnementaux identifiés comme étant prioritaires. Pour chacun des axes, un engagement, des priorités citoyennes et des sous-axes sont proposés.

Chaque axe se décline en plusieurs sous-axes, qui ont chacun un objectif à atteindre. Par la suite, des actions stratégiques et complémentaires à réaliser pour atteindre les objectifs sont proposées. Chaque action stratégique vient avec une ou plusieurs cibles à atteindre et un indicateur permettant le suivi. Un délai de réalisation de l'action stratégique est aussi identifié. Les délais proposés sont court terme (1 an - 2023), moyen terme (2 à 3 ans – 2024 et 2025) et long terme (4 à 5 ans – 2026 à 2027). Une fois l'action stratégique complétée, une grille de priorisation, tenant compte de l'impact sur l'objectif et de la facilité de réalisation, est utilisée afin d'en choisir une autre dans la liste des actions complémentaires. Une cible et un indicateur sont alors associés à la nouvelle action stratégique choisie. Il peut aussi arriver qu'une action complémentaire soit déjà en cours de réalisation ou réalisée en même temps que l'action stratégique.

L'ensemble des cibles et des indicateurs sont comptabilisés à l'intérieur d'un tableau de bord environnemental. Par la suite, des bilans trimestriel et annuel sont réalisés. De plus, les progrès de certains indicateurs seront disponibles en temps réel sur le site web de la municipalité par l'intermédiaire d'un outil de communication convivial et facile à comprendre.

À titre d'exemple, un des objectifs pour l'axe « Eau » et sous axe « Potable » est de réduire la surconsommation d'eau potable. Une action stratégique pour atteindre cet objectif est de finaliser l'installation de compteurs d'eau, la cible est de réduire la consommation d'eau potable et l'indicateur est le pourcentage des clients qui a un compteur.

# AXE 1 – L'EAU

| Engagement  | Priorités citoyennes   | Sous-axes    |
|---|--|--------------|
| Edmundston s'engage à fournir, à protéger et à conserver les ressources en eau pour assurer un traitement et un approvisionnement sains et fiables pour les besoins à court et à long termes de la collectivité | <ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir accès à une eau potable de qualité</li><li>• Contrôler la surconsommation d'eau potable</li><li>• Protéger les sources d'eau potable</li></ul> | Eau potable  |
|   |  | Eaux usées   |
|   |  | Eau de pluie |

## *Qu'en dit la population?*

*Sur une échelle de 1 à 10, la majorité des citoyennes et citoyens ont donné une note de 9 à leur perception de la qualité de l'eau potable et des cours d'eau à Edmundston.*

*L'action de finaliser l'installation de compteurs d'eau afin d'inciter la population à réduire sa consommation en eau potable est importante, mais pas urgente par 52 % des répondantes et répondants au sondage.*

*L'implantation d'un programme visant à débrancher les gouttières des résidences au système d'eaux usées est classée comme « à faire plus tard » par 77 %.*

*L'implantation d'un programme-citoyen pour l'achat de barils d'eau de récupération et l'ajout aux installations municipales ne semble pas être une priorité pour les citoyennes et citoyens, car 45 % des répondantes et répondants considèrent cette action dans la catégorie « à faire plus tard ».*

# SOUS AXE 1 - EAU POTABLE

Objectif : **Réduire la surconsommation d'eau potable**

| Actions stratégiques  | Cibles   | Indicateurs  | Délais |
|---|--|--|--------|
| Dresser un bilan de la situation de la consommation d'eau potable et fixer des objectifs de réduction                       | Réduire la quantité d'eau potable consommée et traitée | Quantité d'eau potable consommée des ménages dotés d'un compteur                               | Moyen  |
|   |  | Quantité d'eau potable prélevée pour tous les secteurs (résidentiel, industriel et commercial) | Moyen  |
| Finaliser l'installation des compteurs d'eau pour inciter les clientes et clients à réduire leur consommation d'eau potable |  | Pourcentage des résidences qui ont un compteur   | Moyen  |

Actions complémentaires

1. **Produire et diffuser un bilan annuel de la consommation de l'eau potable d'Edmundston aux citoyennes et citoyens (données ouvertes) afin de les engager dans la démarche**
2. **Planter une campagne de sensibilisation et un programme visant l'économie d'eau potable**
3. **Poursuivre le programme de détection et de réparation des fuites**
4. **Optimiser le rinçage annuel du réseau d'eau potable et réutiliser l'eau, lorsque possible, pour certaines activités municipales (ex. arrosage de fleurs, nettoyage des rues, des parcs et espaces verts.)**
5. **Mettre en place une politique de gestion de l'eau potable et une réglementation sur l'arrosage**
6. **Utiliser la Patrouille verte pour faire de la sensibilisation (ex. arrosage de la pelouse, de l'asphalte, piscines)**
7. **Instaurer un programme pour l'achat d'équipement qui contribue à la réduction de la consommation de l'eau potable**
8. **Améliorer la façon d'inscrire la consommation d'eau potable sur la facture des clients**
9. **Installer des points d'alimentation en eau brute pour certaines activités commerciales et municipales (ex. arrosage de fleurs, nettoyage des rues, des parcs et espaces verts, remplissage de piscines)**
10. **Équiper, lors de travaux de mise à niveau, tous les bâtiments municipaux d'accessoires permettant de diminuer la consommation d'eau potable**

Objectif : **Adopter des mesures visant à assurer la disponibilité d'une eau potable de qualité**

| Action stratégique  | Cible                                  | Indicateur  | Délai |
|---|--|---|-------|
| Former un comité consultatif pour la gestion et la surveillance des bassins versants protégés | Protéger les ressources en eau potable | Niveau moyen annuel de la turbidité, de coliformes totaux et d'E. coli dans l'eau du bassin versant Iroquois-Blanchette | Court |

Actions complémentaires

1. **Réaliser des travaux correctifs dans le bassin versant Iroquois-Blanchette (selon le rapport de caractérisation des bassins versants de la rivière Iroquois et du ruisseau Blanchette réalisé par le Comité de l'aménagement rural du Nord-Ouest)**
2. **Préparer et implanter une stratégie d'achat de terrains situés dans les zones protégées des puits de captage et des bassins versants d'Edmundston afin de prioriser l'achat de nouveaux espaces dans le but de protéger la source d'eau potable de la municipalité**
3. **Assurer la conservation de l'eau par la préservation des zones tampons le long des cours d'eau et des plaines inondables**
4. **Faire un constat de la situation du secteur Rivière-Verte et préparer un plan d'action**
5. **Protéger et réhabiliter les terres humides clés afin qu'elles puissent jouer leur rôle de rétention de l'eau et de recharge des aquifères**
6. **Préparer, structurer et instaurer un programme de subventions municipales (Fonds municipal pour l'amélioration de la qualité de l'eau potable (FMAQEP) pour les organismes/partenaires qui œuvrent dans les bassins versants protégés de la municipalité dans le but d'améliorer et de maintenir la qualité de l'eau potable**
7. **Instaurer un programme de surveillance des puisards, fosses septiques et champs d'épuration des propriétés situées dans les bassins versants protégés de la municipalité**
8. **Continuer à appuyer les organismes externes qui participent à l'effort de protection et d'amélioration de la qualité de l'eau potable (CARNO, Société d'aménagement de la rivière Madawaska (SARM), CCNB-Innov, Club-conseils agroenvironnemental du Nord-Ouest)**
9. **Évaluer les services écosystémiques associés à l'hydrologie et à la qualité de l'eau à l'échelle des milieux humides et des bassins versants et proposer des correctifs**
10. **Réaliser un plan de gestion des actifs naturels des bassins hydrographiques protégés d'Edmundston**
11. **Soumettre la portion des bassins versants Iroquois-Blanchette et Rivière-Verte située sur les terres de la Couronne au processus de nomination de zones protégées de la province et en assurer le suivi**
12. **Travailler avec la CSRNO et le District rural du Nord-Ouest afin de créer un plan de gestion des bassins versants et un plan de gestion de la qualité de l'eau**

## SOUS AXE 2 - EAUX USÉES

Objectif : **Réduire la quantité d'eaux usées traitées**

| Action stratégique   | Cible                                | Indicateur                                       | Délai |
|--|--------------------------------------|--|-------|
| Instaurer un programme visant à débrancher les gouttières des résidences au système des eaux usées | Réduire le traitement des eaux usées | Nombre de litres d'eaux usées traitées par année | Long  |

Actions complémentaires

- 1. Préparer un plan, à court, moyen et long termes, visant à séparer les eaux usées des eaux de pluie (système combiné) lors de la réfection de rues existantes**
- 2. Revoir la réglementation pour empêcher les citoyennes et citoyens de diriger l'eau de leurs gouttières directement dans les systèmes d'eaux usées ou dans le chemin**

Objectif : **Améliorer la qualité de l'eau de la rivière Madawaska**

| Action stratégique  | Cible   | Indicateur  | Délai |
|---|---|---|-------|
| Poursuivre la cueillette et l'analyse des données de la qualité de l'eau de la rivière Madawaska en collaboration avec la SARM pour bien cibler les défis | Permettre la baignade dans la rivière Madawaska | Pourcentage d'échantillons dont le niveau d'E. coli permet la baignade dans l'eau de la rivière Madawaska                                 | Moyen |
|   |   | Pourcentage d'échantillons dont le niveau d'E. coli permet les contacts secondaires (canots, kayak...) dans l'eau de la rivière Madawaska |       |

Actions complémentaires

- 1. Identifier les budgets et les partenariats nécessaires pour permettre l'amélioration de la qualité des eaux de la rivière Madawaska**
- 2. Développer une campagne d'information et installer des affiches pour lutter contre les cyanobactéries**
- 3. Poursuivre l'entretien préventif du réseau combiné**
- 4. Appuyer la réhabilitation et la revégétalisation des bandes riveraines**

5. **Préparer une campagne d'information visant à démystifier la qualité de l'eau de la rivière Madawaska**
6. **Identifier les options de traitement des égouts municipaux et des autres sources pour réduire les coliformes dans la rivière**
7. **Travailler avec les propriétaires riverains (fermes, campings, chalets...) pour réduire les sources de coliformes dans l'eau**

## SOUS AXE 3 – EAU DE PLUIE

Objectif : **Diminuer la quantité d'eau de ruissèlement acheminée dans les installations pluviales municipales**

| Action stratégique  | Cible                                    | Indicateur  | Délai |
|---|--|---|-------|
| Implanter un programme-citoyen pour l'achat de barils d'eau et en ajouter aux installations municipales | Augmenter la récupération d'eau de pluie | Nombre de litres d'eau de pluie récupérés par année | Long  |

Actions complémentaires

1. **Réviser la réglementation sur la gestion des eaux de surface**
2. **Adopter de nouvelles méthodes de contrôle de l'eau de ruissèlement (design des infrastructures)**
3. **Adopter ou intégrer des normes règlementaires visant à optimiser l'aménagement des stationnements (plantation, gestion des eaux, ilots de verdure, jardins de pluie avec espèces végétales indigènes, bassins de rétention...)**
4. **Placer un réservoir de récupération d'eau de pluie branché aux gouttières de certains bâtiments municipaux pour le nettoyage des véhicules et autres activités**
5. **Inclure des objectifs de réduction annuelle des surfaces imperméables dans le plan à long terme pour la réduction du ruissèlement**
6. **Poursuivre le travail amorcé avec des groupes sans but lucratif afin d'inventorier les actifs naturels, réhabiliter des bandes riveraines et éduquer le public**

Objectif : **Améliorer la qualité de l'eau de ruissèlement à la suite des opérations de déneigement**

| Action stratégique  | Cible   | Indicateur  | Délai |
|---|---|---|-------|
| Préparer un plan de gestion environnementale des fondants et abrasifs de voirie | Améliorer la qualité de l'eau de ruissèlement | Quantité de fondants (sels) et abrasifs (sable) utilisés par longueur de rue nettoyée par quantité de précipitation | Long  |

Actions complémentaires

- 1. Réviser les politiques et procédures existantes et établir des normes d'utilisation de fondants et d'abrasifs**
- 2. Développer et implanter un programme de gestion des dépôts à neige pour réduire les impacts environnementaux**
- 3. Définir les niveaux de service pour établir une norme d'utilisation de fondants et d'abrasifs et en informer les citoyennes et citoyens**
- 4. Améliorer les techniques d'épandage de fondants et d'abrasifs et donner de la formation aux employées et employés responsables du déneigement**
- 5. Considérer d'autres solutions aux abrasifs ou fondants moins dommageables pour l'environnement**
- 6. Étudier la possibilité d'implanter des « quartiers sans sel » et en informer la population**
- 7. Analyser l'utilisation de méthodes de dessablement passif des eaux de fonte des dépôts à neige**

# AXE 2 – L’AIR

| Engagement   | Priorités citoyennes   | Sous-axes  |
|--|--|--|
| Edmundston s’engage à travailler avec ses citoyennes, citoyens et partenaires afin d’améliorer et préserver la qualité de l’air sur son territoire | <ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir un air de bonne qualité</li><li>• Obtenir des données scientifiques sur la qualité de l’air</li><li>• Réduire les émissions de gaz à effet de serre</li><li>• Observer les démarches entreprises par la papetière pour améliorer la qualité de l’air</li></ul> | Qualité de l’air<br>Émissions de GES corporatifs et collectifs |

## *Qu’en dit la population?*

*La qualité de l’air a été identifiée, par les citoyennes et citoyens, comme étant le plus grand défi environnemental à Edmundston.*

*Sur une échelle de 1 à 10, 18 % des répondantes et répondants au sondage environnemental ont donné une note de 2 à leur perception par rapport à la qualité de l’air dans la municipalité.*

*L’action de fournir des données sur la qualité de l’air sur le site web municipal est considérée comme étant urgente par 55 % des répondantes et répondants au sondage environnemental.*

*Le travail actif avec les partenaires et la population pour améliorer l’indice sur la qualité de l’air sur le territoire est une action considérée urgente par la très grande majorité des citoyennes et citoyens.*

# SOUS AXE 1 – QUALITÉ DE L’AIR

Objectif : **Maintenir une bonne qualité de l’air pour le bien-être de ses citoyens**

| Action stratégique   | Cible  | Indicateur   | Délai |
|--|--|--|-------|
| Fournir des données de qualité de l’air aux citoyennes et citoyens (données ouvertes) sur le site web de la municipalité | Viser un maximum d’heures par année où la valeur de la Cote Air Santé (CAS) de la région est élevée et très élevée | Nombre d’heures où la valeur de la Cote Air Santé (CAS) de la région est « Élevée » et « Très élevée » par année | Court |
|  | Réduire le nombre de plaintes par rapport à la qualité de l’air  | Nombre de plaintes annuelles reçues par rapport à la qualité de l’air  |       |

Actions complémentaires

1. **Créer un programme de collecte et de partage des données sur la qualité de l’air dans différents secteurs de la municipalité**
2. **Analyser la nécessité d’ajouter des stations supplémentaires**
3. **Créer un comité municipal portant sur la qualité de l’air**
4. **Implanter une campagne de sensibilisation à une utilisation responsable des appareils de chauffage au bois (types de combustibles, conditions météorologiques...) et évaluer la nécessité d’imposer une réglementation**
5. **Instaurer une procédure pour valider les installations de foyers extérieurs (permis, inspection...)**
6. **Continuer à siéger au comité consultatif de la compagnie Papetière Twin Rivers**
7. **Planter des arbres dans les secteurs les plus problématiques**

## SOUS AXE 2 – ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Objectif : **Réduire les émissions de GES corporatifs et collectifs**

| Action stratégique   | Cible  | Indicateur   | Délai |
|--|--|--|-------|
| Préparer un bilan corporatif et collectif d'émissions des GES et proposer un plan de réduction | Réduire les émissions de GES corporatifs et collectifs | Émission de GES en tonnes d'équivalent CO <sup>2</sup> | Court |

Actions complémentaires

- 1. Sensibiliser les employées et employés et les citoyennes et citoyens à l'importance de réduire la marche au ralenti des véhicules, au covoiturage et à un mode de conduite plus écologique**
- 2. Poursuivre l'évaluation de la performance environnementale (consommation d'essence, émissions de GES...) de la flotte de véhicules municipaux et favoriser des véhicules adaptés aux besoins et en fonction des tâches à réaliser et de leur performance environnementale**
- 3. Encourager les paiements en ligne pour limiter les déplacements**
- 4. Lors de remplacement de lampadaires, sélectionner des modèles équipés de lumières de type DEL et de panneaux solaires intégrés**
- 5. Atteindre les niveaux 4 et 5 du Partenariat pour la Protection du Climat (PPC)**
- 6. Surveiller la distance parcourue et la quantité de carburant utilisée par l'ensemble de la flotte de véhicules municipaux**
- 7. Évaluer les différentes options de compensations possibles pour ou par la municipalité (plantation d'arbres compensative, pièges à carbone, crédits de carbone...) pour ses émissions de GES**
- 8. Revoir la nécessité de certains feux de circulation et opter pour des systèmes de priorisation des voies de circulation ou des ronds-points**
- 9. Encourager les citoyennes et citoyens à réduire leur consommation d'essence par un incitatif favorisant l'achat d'équipement à batteries**

# AXE 3 – LE SOL

| Engagement   | Priorité citoyenne   | Sous-axes                       |
|--|--|---------------------------------|
| Edmundston s'engage à prendre soin des sols, les protéger et en assurer une utilisation et une occupation optimales. | <ul style="list-style-type: none"><li>• Réduire l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques sur le territoire</li></ul> | Utilisation et occupation       |
|  |  | Terrains contaminés             |
|  |  | Pesticides et engrais chimiques |

## *Qu'en dit la population?*

*Lors du sondage, 92 % des répondantes et répondants ont dit avoir une pelouse et/ou un jardin potager chez eux. De ce montant, 78 % des gens ont dit ne pas utiliser de pesticides et d'engrais chimique.*

*Fixer des cibles de réduction de pesticides ou d'engrais chimiques sur les pelouses des propriétés privées est considéré comme étant important, mais non urgent par 45 % de répondantes et répondants au sondage environnemental.*

# SOUS AXE 1 – UTILISATION ET OCCUPATION

Objectif : *Favoriser un aménagement durable et optimal du territoire*

| Action stratégique  | Cible                          | Indicateur   | Délai |
|---|--------------------------------|--|-------|
| Utiliser le plan municipal et l'arrêté de zonage pour encourager la densification et ralentir la croissance de la surface imperméable | Avoir une ville plus perméable | Superficie annuelle désimperméabilisée par des initiatives municipales | Long  |

Actions complémentaires

- 1. Inclure des objectifs de limitation ou de réduction annuelle des surfaces imperméables dans le plan à long terme pour la réduction du ruissèlement***
- 2. Participer aux efforts de protection des sols agricoles par la création d'un inventaire et d'un registre pour utilisatrice et/ou utilisateur potentiel***
- 3. Identifier les sources de dégradation des sols sur le territoire et instaurer un plan d'action***
- 4. Inclure les nouvelles sections de Rivière-Verte et des DSL dans le plan municipal et l'arrêté de zonage***
- 5. Stabiliser les sols municipaux (berges...) durant et après les travaux***
- 6. Appuyer et promouvoir la « Loi et le règlement sur la protection de la couche arable du Nouveau-Brunswick »***
- 7. Revoir la réglementation concernant l'utilisation des sols en place lors de nouvelles constructions et de travaux d'aménagement paysager et prévoir des délais d'achèvement des travaux***
- 8. Finaliser le plan de gestion municipale des remblais et déblais***
- 9. Développer des projets de jardinage communautaire, d'agriculture urbaine et de permaculture à l'échelle du territoire***
- 10. Installer des bacs de récupération des matières compostables à proximité des sites destinés à l'agriculture urbaine ou au jardinage communautaire***
- 11. Préparer une campagne de sensibilisation sur l'importance de la production de proximité***

## SOUS AXE 2 – TERRAINS CONTAMINÉS

Objectif : **Assurer un suivi des terrains contaminés sur le territoire**

| Action stratégique  | Cible   | Indicateur   | Délai |
|---|---|--|-------|
| Identifier les terrains potentiellement contaminés sur le territoire, préparer un registre et le tenir à jour | Réduire le nombre de sites (NID) en sols contaminés sur le territoire | Nombre de sites en sols contaminés sur le territoire | Long  |

Actions complémentaires

1. **Identifier les sources de contamination des sols sur le territoire**
2. **Continuer à siéger sur le réseau de leadership en réhabilitation de sites contaminés (Canadian Brownfield Network)**
3. **Préparer, avec l'aide des propriétaires, un programme de réhabilitation des sols contaminés**
4. **Utiliser la phytoremédiation pour décontaminer des terrains municipaux**
5. **Identifier les terrains municipaux contaminés, prévoir les investissements requis pour leur réhabilitation et rechercher du financement**

## SOUS AXE 3 – PESTICIDES ET ENGRAIS CHIMIQUES

Objectif : **Limiter l'utilisation de pesticides et d'engrais chimique sur le territoire**

| Action stratégique   | Cible  | Indicateur   | Délai |
|--|--|--|-------|
| Réaliser un sondage annuel pour connaître la quantité de ménages municipaux qui possèdent une pelouse ou un jardin et qui utilisent des pesticides ou des engrais chimiques et fixer des cibles de réduction | Réduire l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques | Pourcentage des ménages municipaux avec une pelouse ou un jardin qui utilisent des pesticides ou des engrais chimiques | Court |

Actions complémentaires

1. **Informar la population et les entrepreneurs sur les autres produits et/ou méthodes que les pesticides et/ou engrais chimiques et les encourager à cesser l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques**
2. **Adopter une réglementation afin d'interdire l'utilisation de pesticides à des fins cosmétiques sur les propriétés résidentielles**
3. **Préparer un plan d'éducation et de réduction des pesticides et d'engrais chimiques au Club de golf Fraser Edmundston et dans les opérations municipales**

# AXE 4 – LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

| Engagement   | Priorités citoyennes  | Sous-axes                                  |
|--|---|--|
| Edmundston, en collaboration avec la CSRNO, s'engage à mettre sur pied des mesures et des programmes visant à gérer les matières résiduelles de façon efficace | <ul style="list-style-type: none"><li>• Réduire la quantité de déchets envoyés au site d'enfouissement</li><li>• Augmenter la quantité et améliorer la qualité du recyclage</li></ul> | Déchets non récupérés<br>Déchets récupérés |

## Qu'en dit la population?

*Sur une échelle de 1 à 10, 37 % des répondantes et répondants ont donné une note de 10 sur l'importance du recyclage chez eux.*

*Les jeunes aimeraient que les institutions, notamment les restaurants, en fassent davantage au niveau du recyclage, du compostage et du gaspillage alimentaire.*

*L'aménagement d'un emplacement central pour déposer les éléments à composter, autres que les feuilles et les branches, viendrait simplifier la tâche des citoyennes et citoyens.*

*Faire la promotion du principe 4 RV-E (Réduire, Réutiliser, Recycler, Récupérer, Valoriser... avant de se résoudre à Éliminer) est considérée comme étant important, mais non urgent par la majorité des répondantes et répondants au sondage environnemental.*

# SOUS AXE 1 – DÉCHETS NON RÉCUPÉRÉS

Objectif : *Réduire à la source la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement*

| Action stratégique   | Cible  | Indicateur   | Délai |
|--|--|--|-------|
| Instaurer, en collaboration avec la CSRNO, une campagne de sensibilisation portant sur le principe des 4RV-E pour réduire à la source la quantité de matières résiduelles non récupérables | Diminuer la quantité de déchets résidentiels envoyés à l'enfouissement (non récupérés) | Quantité de déchets résidentiels non récupérée par année | Moyen |

Actions complémentaires

1. *Préparer et publier un bilan annuel sur la gestion des matières résiduelles*
2. *Valoriser le compostage domestique et l'herbicyclage (laisser le gazon sur la pelouse après la tonte)*
3. *Encourager les ventes-débarras ou permettre aux citoyennes et citoyens de profiter des collectes spéciales (journée des trésors de bord de rue)*
4. *Adopter un règlement visant à réduire la distribution des « publisacs »*
5. *Caractériser les matières résiduelles récoltées et fixer des objectifs de réduction*
6. *Réviser la réglementation et structurer les demandes d'ajout de bacs verts ou de contenants pour les poubelles*
7. *Mettre fin à la récolte de résidus verts lors des cueillettes de déchets (ordinaires et spéciales) et faire la promotion du site de récupération des matières vertes*
8. *Analyser la pertinence d'implanter des centres de récupération écologique (écocentres) sur le territoire*
9. *Ajouter un système de géolocalisation au processus de collecte*
10. *Encadrer le compostage domestique par l'ajout d'une nouvelle cellule au site de récupération des matières vertes et identifier un mécanisme pour en redonner aux citoyennes et citoyens*
11. *Faciliter la récupération de vêtements usagés*
12. *Promouvoir la déconstruction pour faciliter le recyclage et la réutilisation des matériaux de construction*
13. *Appuyer les journées de collectes de produits consignés au profit d'organismes locaux*
14. *Éduquer les citoyennes et citoyens au principe du « J'apporte, je rapporte » pour garder la municipalité propre*
15. *Inciter le secteur des industries, des commerces et des institutions à réduire leur quantité de déchets envoyés à l'enfouissement*
16. *Préparer et implanter une réglementation visant à réduire la quantité de matières résiduelles produite lors d'évènements populaires (festivals, concerts, activités sportives...)*

## SOUS AXE 2 – DÉCHETS RÉCUPÉRÉS

Objectif : **Augmenter la quantité et la qualité des matières résiduelles récupérées par le recyclage et la valorisation**

| Action stratégique  | Cibles                             | Indicateurs  | Délais |
|---|------------------------------------|--|--------|
| Poursuivre l'éducation des citoyennes et citoyens dans le but de diminuer l'envoi de matières recyclables à l'enfouissement | Augmenter la quantité de recyclage | Ratio de récupération (Pourcentage de déchets résidentiels récupérés par le recyclage par rapport à la quantité de déchets résidentiels totale (récupéré et non récupéré)) | Moyen  |
|   | Améliorer la qualité du recyclage  | Taux de rejet (Pourcentage du recyclage retourné à l'enfouissement par rapport à la quantité de recyclage totale)  | Moyen  |

Actions complémentaires

- 1. Continuer l'éducation des citoyennes et citoyens sur le recyclage dans le but d'augmenter la quantité et d'améliorer la qualité du produit envoyé au centre de tri**
- 2. Continuer le travail de la Patrouille verte**
- 3. Mettre sur pied un projet-pilote du « super-recycleur » pour engager les citoyennes et citoyens dans la démarche**
- 4. Travailler en étroite collaboration avec « Circular Materials » pour faire avancer l'économie circulaire dans la province**

# AXE 5 – LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

| Engagement   | Priorités citoyennes  | Sous-axes  |
|--|---|--|
| Edmundston s'engage à travailler avec ses citoyennes, citoyens et partenaires dans l'implantation d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques visant à renforcer la résilience du territoire et à atténuer les conséquences des changements climatiques | <ul style="list-style-type: none"><li>• Préparer la municipalité aux changements climatiques</li><li>• Informer les citoyennes et citoyens face aux défis des changements climatiques</li></ul> | <b>Plan d'adaptation</b><br><b>Projets de résilience</b> |

## *Qu'en dit la population?*

*Les citoyennes et citoyens de la municipalité semblent inquiets face aux changements climatiques puisque la majorité des répondantes et répondants (67 %) ont donné une réponse supérieure à 8, sur une échelle de 1 à 10, lors du sondage environnemental.*

# SOUS AXE 1 – PLAN D’ADAPTATION

Objectif : ***Planter le plan d’adaptation aux changements climatiques***

| Action stratégique   | Cible  | Indicateur   | Délai |
|--|--|--|-------|
| Développer un plan d’action avec cibles pour implanter les 31 recommandations du plan d’adaptation aux changements climatiques | Réaliser ou considérer les recommandations du plan d’adaptation aux changements climatiques selon un plan d’action proposé | Pourcentage de recommandations reliées au plan d’adaptation aux changements climatiques réalisée dans les délais prévus par le plan d’action | Court |

Actions complémentaires

- 1. Suivre le progrès du plan d’adaptation aux changements climatiques, en faire un bilan annuel et une mise à jour aux quatre ans***
- 2. Impliquer le public et intégrer les modèles d’inondations dans les prochaines phases du plan***
- 3. Collecter de l’information au sujet des inquiétudes de la communauté et des idées sur les actions qui pourraient être entreprises afin de réduire les risques et de les incorporer dans la planification pour l’adaptation***
- 4. Intégrer des notions d’adaptation aux changements climatiques dans les critères d’analyse de nouveaux projets de développement***
- 5. Ajuster le plan de 2015 des mesures d’urgence de la municipalité en incluant les changements climatiques comme facteur potentiel de perturbation***
- 6. Inclure les nouvelles sections de Rivière-Verte et des DSL dans le plan d’adaptation aux changements climatiques***

## SOUS AXE 2 – PROJETS DE RÉSILIENCE

Objectif : *Investir dans des projets de résilience des infrastructures visant à atténuer les effets des changements climatiques*

| Action stratégique   | Cible   | Indicateur   | Délai |
|--|---|--|-------|
| Évaluer le système pluvial et le réseau électrique à l'aide du protocole d'ingénierie du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP) et préparer un plan d'action incluant une définition de projets de résilience et des actions stratégiques | Améliorer la résilience des infrastructures municipales | Nombre de projets de résilience, des infrastructures municipales, réalisés par année | Moyen |

Actions complémentaires

- 1. Travailler avec le Secrétariat provincial aux changements climatiques pour identifier les infrastructures provinciales à risque sur le territoire d'Edmundston**
- 2. Documenter les variations des conditions climatiques passées et à venir du territoire**
- 3. Informer la population des conséquences anticipées des changements climatiques**
- 4. Identifier les biens et infrastructures qui ont besoin d'évaluation de risques et de vulnérabilités spécifiques**
- 5. Coordonner la planification de l'infrastructure, du logement et des transports sous un nouveau contexte des changements climatiques**

# AXE 6 – L'ÉNERGIE

| Engagement   | Priorités citoyennes   | Sous-axes              |
|--|--|------------------------|
| Edmundston s'engage à avoir une filière énergétique durable, fiable et à devenir un chef de file en efficacité énergétique et dans la production d'énergie verte | <ul style="list-style-type: none"><li>• Promouvoir les possibilités d'économiser de l'énergie</li><li>• Faciliter l'accès à l'énergie renouvelable</li></ul> | Économies énergétiques |
|  |  | Efficacité énergétique |
|  |  | Énergie renouvelable   |

## *Qu'en dit la population?*

*Les gens d'Edmundston sont prêts à faire partie de la solution, car, lors du sondage environnemental, 40 % des répondantes et répondants ont donné une note de 10 (sur une échelle de 1 à 10) par rapport à leur intérêt à implanter une source d'énergie renouvelable chez eux.*

*Dans l'exercice de ce même sondage, les citoyennes et citoyens ont identifié l'augmentation de la production d'énergie à partir de sources renouvelables comme étant leur troisième priorité.*

*L'implantation d'un programme pour encourager la population à réduire sa consommation d'énergie est considérée comme importante, mais non urgente par la population d'Edmundston.*

## SOUS AXE 1 – ÉCONOMIES ÉNERGÉTIQUES

Objectif : *Encourager l'économie énergétique des citoyennes et citoyens*

| Action stratégique   | Cible   | Indicateur                                 | Délai |
|--|---|--|-------|
| Implanter un programme de sensibilisation des citoyennes et citoyens aux différents moyens pour réduire leur consommation énergétique et aux différents programmes offerts par Efficacité NB | Réduire la consommation énergétique des ménages | Consommation annuelle d'énergie par ménage | Moyen |

## SOUS AXE 2 – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Objectif : *Améliorer l'efficacité énergétique du réseau de distribution municipal*

| Action stratégique  | Cible   | Indicateur  | Délai |
|---|---|---|-------|
| Faire une analyse globale du réseau et cibler les endroits où il y a de la perte ou des possibilités d'amélioration du réseau | Réduire les pertes d'efficacité du réseau de distribution municipal | Indice d'efficacité du réseau (pourcentage de l'énergie achetée d'Énergie NB par rapport à celle vendue par Énergie Edmundston) | Moyen |

Actions complémentaires

- 1. Faire une analyse thermique du réseau pour identifier les pertes**
- 2. Informatiser le réseau pour faciliter sa modélisation**

Objectif : ***Poursuivre et bonifier le programme d'efficacité énergétique des infrastructures et bâtiments municipaux***

| Action stratégique  | Cible  | Indicateur   | Délai |
|---|--|--|-------|
| Instaurer un programme de télégestion énergétique pour l'ensemble des bâtiments municipaux dans le but d'obtenir une meilleure efficacité énergétique | Réduire la consommation énergétique des bâtiments municipaux | Consommation annuelle d'énergie par unité de surface pour les bâtiments municipaux | Moyen |

Action complémentaire

1. ***Faire une analyse énergétique d'infrastructures et bâtiments municipaux et procéder aux améliorations identifiées***

## SOUS AXE 3 – ÉNERGIE RENOUVELABLE

Objectif : ***Augmenter la capacité installée de production d'énergie renouvelable produite dans les limites de la municipalité.***

| Action stratégique  | Cible  | Indicateur   | Délai |
|---|--|--|-------|
| Préparer un plan à long terme de production d'énergie renouvelable pour l'ensemble de la municipalité | Augmenter la capacité de production d'énergie renouvelable sur le territoire | Capacité installée de production d'énergie renouvelable produite dans les limites de la municipalité | Long  |

Actions complémentaires

1. ***Former un comité de travail pour identifier les projets potentiels***
2. ***Augmenter la production d'énergies renouvelables pour satisfaire une partie des besoins énergétiques de la municipalité (ex. projet des panneaux solaires au Centre Jean-Daigle...)***
3. ***Lors de remplacement de lampadaires, sélectionner des modèles équipés de lumières de type DEL avec panneaux solaires intégrés***
4. ***Incorporer des énergies renouvelables et des technologies vertes dans les nouveaux projets de construction de la municipalité***
5. ***Instaurer un programme d'incitatifs pour encourager les projets résidentiels d'énergie renouvelable***

# AXE 7 – LA BIODIVERSITÉ

| Engagement  | Priorités citoyennes   | Sous-axes                                 |
|---|--|---|
| Edmundston s'engage à préserver, conserver et développer le territoire de façon optimale en misant sur le rayonnement des espaces verts et de la foresterie urbaine et sur la protection du paysage et des milieux naturels | <ul style="list-style-type: none"><li>• Conserver les espaces verts existants</li><li>• Planter plus d'arbres</li><li>• Protéger les milieux humides</li></ul> | Foresterie urbaine                        |
|   |  | Espaces verts                             |
|   |  | Milieux naturels et protection du paysage |

## *Qu'en dit la population?*

*La population d'Edmundston a une perception positive de la biodiversité sur le territoire. Lors du sondage environnemental, la majorité des répondantes et répondants a donné une note de 8 sur 10 sur la question.*

# SOUS AXE 1 – FORESTERIE URBAINE

Objectif : *Miser sur le programme de foresterie urbaine pour augmenter le couvert arboricole urbain*

| Action stratégique   | Cible   | Indicateur   | Délai |
|--|---|--|-------|
| Estimation annuelle et mise à jour quinquennale de l'indice de canopée du périmètre urbain | Maintenir l'indice de canopée forestière dans le périmètre urbain | Indice de canopée (pourcentage de la superficie de la canopée par rapport à la superficie du périmètre urbain) | Court |

Actions complémentaires

- 1. Faire évoluer le Code de l'arbre en arrêté municipal pour lui donner plus de pouvoir***
- 2. Augmenter le nombre d'arbres plantés à l'intérieur et en périphérie des stationnements à l'aide de réglementation***
- 3. Exiger des ilots de dimension suffisante (5 ou 10 mètres cubes) et des techniques de plantation sous les trottoirs lors de nouveaux projets de développement impliquant la plantation d'arbres de moyen et grand déploiements***
- 4. Identifier les zones de protection et d'amélioration du couvert forestier***
- 5. Instaurer un plan d'action contre l'agrile du frêne***
- 6. Identifier, avec l'aide de la CSRNO, des solutions aux coupes forestières à l'extérieur des limites municipales***
- 7. Faire une mise à jour du plan de gestion de foresterie urbaine (bonifier les programmes d'entretien et de sensibilisation)***
- 8. Finaliser l'inventaire des arbres urbains (privés et publics)***
- 9. Identifier et protéger des arbres exceptionnels sur le territoire***
- 10. Instaurer un programme de plantation d'arbre commémoratif lors d'évènements particuliers et sur des sites privés***
- 11. Poursuivre la plantation d'arbres dans les parcs, en bordure des rues et dans les espaces publics***
- 12. Inclure une cible pour le nombre d'arbres à planter et le pourcentage en espèces indigènes dans la mise à jour du programme de plantation***
- 13. Faire la promotion du partenariat municipal pour la plantation d'arbres***
- 14. Appuyer les projets de plantation collective***
- 15. Remettre sur pied le comité de foresterie urbaine***
- 16. Finaliser le projet d'arborétum municipal***

## SOUS AXE 2 – ESPACES VERTS

Objectif : *Assurer une distribution équilibrée d'espaces verts et de parcs publics sur le territoire*

| Action stratégique   | Cible                                    | Indicateur   | Délai |
|--|--|--|-------|
| Faire une mise à jour de l'inventaire et du plan directeur des espaces verts | Maintenir la superficie en espaces verts | Superficie d'espaces verts par tranches de 1 000 habitants | Long  |

Actions complémentaires

1. *Préparer et planter un plan de développement et d'entretien des espaces verts*
2. *Augmenter les superficies d'espaces verts (ex. jardins de pluie, zones humides artificielles) dans les stationnements par l'entremise de réglementation*
3. *Assurer l'utilisation d'espèces indigènes dans les parcs et les espaces verts*
4. *Participer et sensibiliser les citoyennes et citoyens au mouvement « Mai sans tondeuse »*
5. *Promouvoir les insectes pollinisateurs à l'aide de certains aménagements*
6. *Considérer des plantes autres que le gazon lors du recouvrement du sol*
7. *Réduire la surface de tonte de gazon*

## SOUS AXE 3 – MILIEUX NATURELS ET PROTECTION DU PAYSAGE

Objectif : *Assurer une protection de la biodiversité pour une augmentation de la superficie en milieux naturels protégés ou conservés sur le territoire.*

| Action stratégique  | Cible   | Indicateur   | Délai |
|---|---|--|-------|
| Préparer une définition d'un milieu naturel à protéger ou conserver, la faire approuver puis fixer des cibles | Augmenter la superficie en milieux naturels protégés ou conservés | Pourcentage du territoire couvert par des milieux naturels protégés ou conservés | Long  |

Actions complémentaires

1. *Préparer un inventaire des milieux naturels sur le territoire*
2. *Établir une liste d'espaces naturels à protéger/conservé (ex. étang Boucher) et s'assurer qu'ils sont inclus dans le plan municipal et l'arrêté de zonage*
3. *Élaborer un plan directeur de conservation et de gestion des milieux naturels*
4. *Élaborer et diffuser un document informatif concernant les milieux naturels protégés et conservés sur le territoire*
5. *Réaliser un plan de gestion des actifs naturels pour l'ensemble du territoire*
6. *Travailler, en collaboration avec la CSRNO, à l'élaboration d'un projet sur la connectivité écologique à l'échelle de la région des trois frontières*
7. *Assurer le maintien et l'amélioration de la qualité des milieux naturels*
8. *Identifier des mesures de protection et d'aménagement des écosystèmes à caractère écologique exceptionnel*

Objectif : *Prévoir des outils permettant la protection du paysage naturel*

| Action stratégique   | Cible  | Indicateur  | Délai |
|--|--|---|-------|
| Renforcer les notions de protection du paysage dans le nouveau Code de l'arbre | Augmenter la superficie du paysage protégé par des règlements municipaux | Superficie du paysage protégé par des règlements municipaux | Long  |

Actions complémentaires

1. *Établir une liste des paysages à protéger*
2. *Inclure l'interdiction de coupes totales en périphérie des routes et à proximité des zones touristiques dans la réglementation*
3. *Établir des cibles à atteindre*

# AXE 8 – LA MOBILITÉ DURABLE

| Engagement   | Priorités citoyennes   | Sous-axes                      |
|--|--|--------------------------------|
| Edmundston s'engage à promouvoir la mobilité durable par l'ajout et l'entretien d'infrastructures pour le transport actif et l'identification du transport en commun dans un contexte de réduction des gaz à effet de serre. | <ul style="list-style-type: none"><li>• Terminer le réseau urbain de pistes cyclables</li><li>• Implanter un service de transport en commun adapté à la réalité d'Edmundston</li></ul> | Transport actif                |
|  |  | Transport en commun            |
|  |  | Électrification des transports |

## *Qu'en dit la population?*

*Le sondage environnemental a démontré que l'absence de transport en commun représente le quatrième plus grand enjeu environnemental.*

*Les citoyennes et citoyens accordent beaucoup d'importance au transport écologique, au transport en commun et au réseau de transport actif (piste cyclable...), car elles et ils ont attribué une note, sur une échelle de 1 à 10, de 8 à cette question du sondage environnemental.*

*La vague des voitures électriques ne semble pas déferler sur la région d'Edmundston, car beaucoup de citoyennes et citoyens se questionnent encore sur la fiabilité de ce genre de véhicule dans le climat nordique, sur la maturité du produit offert et sur la capacité du réseau électrique à appuyer cette transition.*

**L'augmentation du nombre de kilomètres de corridors actifs (pistes cyclables utilitaires) sur le territoire est jugée importante, mais pas urgente par 42 % des répondantes et répondants.**

## SOUS AXE 1 – TRANSPORT ACTIF

Objectif : **Faire du transport actif un moyen de déplacement efficace**

| Action stratégique  | Cible   | Indicateur   | Délai |
|---|---|--|-------|
| Définir et comptabiliser le nombre de kilomètres de corridors actifs présents sur le territoire et fixer des cibles | Augmenter le nombre de kilomètres de corridors actifs | Nombre de kilomètres de corridors actifs par tranches de 1 000 habitants | Moyen |

Actions complémentaires

1. **Poursuivre l'implantation du réseau cyclable utilitaire (ex. aires de repos, points de départ, stationnements pour vélos) dans le but de relier les différents secteurs de la municipalité**
2. **Développer un plan de gestion pour l'ensemble des trottoirs municipaux**
3. **Mise en place d'un programme « Je roule ou je marche à l'école »**
4. **Faire la promotion de l'ensemble des sentiers dans la municipalité (ex. Prospecteur, dans les parcs)**
5. **Développer un plan de déneigement des trottoirs, pistes cyclables et passages piétonniers et le faire connaître**

## SOUS AXE 2 – TRANSPORT EN COMMUN

Objectif : **Promouvoir le transport en commun comme moyen de réduire les gaz à effet de serre collectifs**

| Action stratégique   | Cible   | Indicateur   | Délai |
|--|---|--|-------|
| Réaliser, en collaboration avec CSRNO, une étude sur le transport en commun pour la région | Augmenter le nombre de tonnes de GES réduits par le transport en commun | Tonnes de GES réduits par l'utilisation du transport en commun | Moyen |

Actions complémentaires

1. **Implanter les recommandations proposées par l'étude**

2. *Évaluer de nouveaux moyens de transport collectif pour répondre aux besoins des citoyennes et citoyens*
3. *Créer un organisme sans but lucratif (OSBL) pour gérer le transport collectif (ex. taxibus)*
4. *Analyser l'implantation d'un système d'autopartage de véhicules à l'aide d'un outil de gestion*

## SOUS AXE 3 – ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

Objectif : *Participer activement à l'électrification des transports sur le territoire*

| Action stratégique  | Cible            | Indicateur          | Délai |
|---|------------------|---------------------|-------|
| Préparer un plan de développement durable de l'électrification des transports pour l'ensemble du territoire | Réaliser un plan | Réalisation du plan | Moyen |

Actions complémentaires

1. *Préparer et implanter un plan d'action, avec cibles et indicateurs, à la suite de la production du plan de développement durable*
2. *Faciliter la création de la route électrique « verte »*
3. *Encourager les citoyennes et citoyens à se procurer des véhicules électriques*
4. *Réserver des stationnements uniquement pour les véhicules électriques*

# AXE 9 – LES NUISANCES

| Engagement  | Priorités citoyennes   | Sous-axes                            |
|---|--|--------------------------------------|
| Edmundston s'engage à diminuer les irritants sur son territoire afin d'atténuer les impacts négatifs sur la qualité de vie des citoyennes et citoyens et s'assurer qu'elles et ils puissent jouir d'un milieu de vie agréable | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir un milieu de vie sain et sécuritaire</li> <li>• Vivre dans un milieu où les bruits et les odeurs sont tolérables</li> </ul> | Lieux inesthétiques                  |
|   |  | Poussière, odeurs, bruits et lumière |
|   |  | Espèces envahissantes et nuisibles   |

## Qu'en dit la population?

*Lors du sondage environnemental, les citoyennes et citoyens ont identifié la réduction des nuisances (poussière, odeurs, bruits et lumière) comme étant le deuxième plus grand défi environnemental à Edmundston.*

*Certains citoyens et citoyennes considèrent qu'il y a trop de cimetières de vieilles voitures et camions dans la région.*

*Les citoyennes et citoyens aimeraient être mieux informés sur la présence d'espèces envahissantes et nuisibles sur le territoire municipal et de la manière de les contrôler.*

*La préparation d'un inventaire des nuisances causées par la poussière, les odeurs et la pollution sonore et lumineuse et l'identification des mesures pour mieux les gérer sont des actions considérées comme étant urgentes par la majorité des répondantes et répondants au sondage.*

## SOUS AXE 1 – LIEUX INESTHÉTIQUES

Objectif : *Surveiller les sources potentielles, les éliminer ou en atténuer l'impact*

| Action stratégique   | Cible   | Indicateur                                      | Délai |
|--|---|---|-------|
| Préparer un inventaire des lieux inesthétiques sur le territoire et développer une procédure pour y répondre (types, délais de réponse acceptables...) | Diminuer le nombre de lieux inesthétiques sur le territoire | Nombre de lieux inesthétiques sur le territoire | Moyen |

Actions complémentaires

- 1. Réviser et appliquer activement la réglementation portant sur les lieux inesthétiques**
- 2. Informer les propriétaires de lieux inesthétiques de la réglementation et leur fournir un soutien**
- 3. Préparer une campagne de bon voisinage (ex. brochure, communiqué)**

## SOUS AXE 2 – POUSSIÈRE, ODEURS, BRUITS ET LUMIÈRE

Objectif : *Diminuer les nuisances dues à la poussière, aux odeurs et à la pollution sonore et lumineuse*

| Action stratégique   | Cible  | Indicateur  | Délai |
|--|--|---|-------|
| Inventorier les secteurs, activités et infrastructures problématiques en matière de nuisances dues à la poussière, aux odeurs et à la pollution sonore et lumineuse sur le territoire, définir les niveaux acceptables et identifier des mesures d'encadrement | Réduire le nombre de plaintes reliées à la poussière, aux odeurs et à la pollution sonore et lumineuse | Nombre de plaintes reliées à la poussière, aux odeurs et à la pollution sonore et lumineuse | Moyen |

Actions complémentaires

- 1. Réviser et appliquer activement la réglementation portant sur les nuisances (poussière, odeurs, bruits et lumière)**
- 2. Informer les responsables des sources potentielles de nuisances de la réglementation et fournir un soutien pour les réduire**
- 3. Diminuer la puissance ou le type d'éclairage de certaines infrastructures municipales (ex. bâtiments, affiches)**

4. *Instaurer un programme pour changer les lumières conventionnelles à des lumières de type DEL*
5. *Changer le type d'éclairage dans certains parcs et espaces verts pour limiter la pollution lumineuse (éclairage intelligent à intensités variables et avec détecteurs)*
6. *Intervenir rapidement en cas de plaintes ou de nuisances observées*
7. *Informers périodiquement les citoyennes, citoyens et les entreprises des exigences en matière de nuisances dues à la poussière, aux odeurs et à la pollution sonore et lumineuse*

## SOUS AXE 3 – ESPÈCES ENVAHISSANTES ET NUISIBLES

Objectif : *Prévenir et atténuer la présence d'espèces envahissantes et nuisibles sur le territoire*

| Action stratégique   | Cible  | Indicateur   | Délai |
|--|--|--|-------|
| Préparer une campagne d'information et de sensibilisation portant sur les espèces envahissantes et nuisibles présentes sur le territoire municipal | Augmenter l'éducation et la prévention au sujet des espèces envahissantes et nuisibles | Nombre d'interventions annuelles visant à éduquer la population sur les espèces envahissantes et nuisibles | Moyen |

Actions complémentaires

1. *Élaborer une liste des espèces envahissantes et nuisibles à enrayer du territoire*
2. *Poursuivre le programme de remplacement des frênes*
3. *Réaliser une série d'interventions portant sur la moule zébrée (échantillonnage de la qualité de l'eau incluant des données pour le calcium, installation de trappes, campagne de sensibilisation, inventaire d'infrastructures à risque...)*
4. *Informers les utilisateurs de la rivière Madawaska des risques de prolifération du myriophylle à épis et de la moule zébrée*
5. *Poursuivre la démarche interdisant les citoyennes et citoyens à nourrir les animaux sauvages*
6. *Interdire la plantation et le maintien de toutes plantes envahissantes sur des terrains privés*
7. *Continuer les efforts d'identification et d'éradication de la berce du Caucase et de la renouée du Japon*
8. *Soutenir les initiatives des organismes sans but lucratif œuvrant dans ce domaine sur le territoire*

# AXE 10 – LA GESTION MUNICIPALE

| Engagement   | Priorités citoyennes  | Sous-axes                    |
|--|---|------------------------------|
| Edmundston s'engage à assurer la mise en œuvre du Plan d'action environnemental (PAE), à faire des choix environnementaux éclairés et à faciliter et encourager la participation citoyenne | <ul style="list-style-type: none"><li>• Une ville transparente</li><li>• Une ville orientée vers le développement durable</li></ul> | Performance environnementale |
|  |   | Choix environnementaux       |
|  |   | Image environnementale       |

## *Qu'en dit la population?*

*Les citoyennes et citoyens de la municipalité sont très sensibles aux questions environnementales, car elles et ils ont répondu 8 (sur une échelle de 1 à 10) à cette question. Elles et ils croient cependant que la municipalité et le secteur privé pourraient en faire davantage au niveau de la gestion environnementale, car elles et ils ont donné une note de 5, sur une échelle de 1 à 10, à cette question lors du sondage environnemental.*

*Lors de ce même sondage, la conscientisation du public face aux questions environnementales et de développement durable a été classée, par les répondantes et répondants, au cinquième rang des plus grands défis environnementaux à Edmundston.*

*L'amélioration de l'image environnementale de la municipalité est considérée comme étant importante, mais non urgente par 52 % des répondantes et répondants au sondage environnemental.*

## SOUS AXE 1 – PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Objectif : *Assurer la mise en œuvre du nouveau PAE et en mesurer sa performance*

| Action stratégique   | Cible   | Indicateur                                       | Délai |
|--|---|--|-------|
| Développer un tableau de bord environnemental pour permettre de mesurer et communiquer les progrès accomplis dans les différents domaines d'interventions du nouveau PAE | Démontrer une progression constante de l'amélioration de l'indice de la performance environnementale du PAE de la municipalité. | Indice de la performance environnementale du PAE | Court |

Actions complémentaires

- 1. Développer des outils de communication pour faciliter le transfert d'information aux citoyennes et citoyens***
- 2. Créer un comité de travail permanent pour la mise en œuvre du PAE et le suivi de sa performance***
- 3. Reconnaître le PAE comme un outil de référence obligatoire dans le processus de planification et de prise de décisions de la municipalité***
- 4. Communiquer les orientations et les objectifs du PAE au public et personnel municipal***
- 5. Préparer et présenter un bilan annuel du PAE à l'aide d'outils et de procédures permettant de quantifier sa performance environnementale***
- 6. Tenir des séances d'information et d'échanges avec les citoyennes et citoyens et les organismes lors de la publication du bilan annuel du PAE***

## SOUS AXE 2 – CHOIX ENVIRONNEMENTAUX

Objectif : *Faire des choix environnementaux éclairés dans l'ensemble des actions et décisions municipales*

| Action stratégique  | Cibles   | Indicateurs   | Délais |
|---|--|---|--------|
| Préconiser une bonne éthique environnementale, notamment lors de la prise de décision, de la part du personnel, des élus et élus municipaux ainsi que de tout autre membre ou collaborateur de l'organisation | Réduire le nombre d'heures de marche au ralenti des véhicules municipaux                           | Nombre d'heures de marche au ralenti des véhicules de la flotte municipale équipés d'un GPS | Court  |
|   | Augmenter le pourcentage de la flotte de véhicules municipaux en véhicules hybrides ou électriques | Pourcentage de la flotte municipale qui est constitué de véhicules électriques ou hybrides  | Court  |
|   | Utiliser uniquement des produits ménagers écologiques pour l'entretien des bâtiments municipaux    | Pourcentage de produits ménagers écologiques utilisés dans les bâtiments municipaux         | Court  |

Actions complémentaires

1. ***Élaborer et implanter une politique d'approvisionnement écoresponsable (achat à faible impact environnemental) pour le matériel acheté par la municipalité***
2. ***Écrire et adopter une directive administrative visant la réduction du nombre de photocopies et du papier au personnel municipal***
3. ***Préparer un plan de transition des outils à essence vers des outils à batteries***
4. ***Évaluer la certification LEED lors de la construction de nouveaux bâtiments municipaux***
5. ***Structurer et améliorer le programme de recyclage du carton et du papier dans la municipalité***
6. ***Munir tous les nouveaux véhicules municipaux d'un dispositif limitant ou analysant la marche au ralenti***
7. ***Intégrer plus de véhicules électriques et hybrides dans la flotte municipale***
8. ***Adopter, lors de réunions, réceptions et autres activités organisées par la municipalité, des objectifs de réduction à la source et d'autres options que les bouteilles d'eau individuelles et favoriser l'utilisation de vaisselle réutilisable ou recyclable***
9. ***S'assurer de recycler les piles, les cartouches d'imprimantes, le matériel électrique et électronique et les tubes fluorescents utilisés par la municipalité***
10. ***Favoriser l'utilisation, par la municipalité, de matériaux durables faits de matières recyclées si possible et qui requièrent un minimum d'entretien (exemple : mobilier de parc en plastique recyclé)***
11. ***Intégrer une notion environnementale dans les grilles d'analyse des projets soumis à la municipalité***

## SOUS AXE 3 – IMAGE ENVIRONNEMENTALE

Objectif : ***Améliorer l'image environnementale de la municipalité, encourager la participation citoyenne et développer l'idée que chacune et chacun peut collaborer à l'action environnementale***

| Action stratégique   | Cible                                | Indicateur   | Délai |
|--|--------------------------------------|--|-------|
| Identifier des moyens pour impliquer davantage les citoyennes et citoyens dans la mise en œuvre du PAE | Augmenter la participation citoyenne | Nombre de citoyennes et citoyens consultés ou impliqués dans les décisions municipales à caractère environnemental | Moyen |

Actions complémentaires

- 1. Supporter la création d'un comité de citoyennes et citoyens de l'environnement (CCE) et le soutenir dans ses efforts***
- 2. Organiser une activité annuelle impliquant les employées et employés municipaux dans la réalisation d'un projet environnemental (ex. corvée annuelle)***
- 3. Réorganiser la section « Environnement » sur le site web de la municipalité pour la rendre plus accessible et conviviale***
- 4. Poursuivre les efforts de la Patrouille verte durant la période estivale et y assigner un porteur de dossier***
- 5. Préparer un plan de communication sur les questions environnementales***
- 6. Réaliser des vérifications de conformité environnementale pour l'ensemble des activités de la municipalité***
- 7. Investir dans la formation des employées et employés municipaux sur les aspects environnementaux***
- 8. Participer au forum régional de collaboration en environnement (FoRCE) et l'appuyer dans ses projets***
- 9. Encourager le réseautage des organismes œuvrant dans le domaine environnemental dans le Nord-Ouest***
- 10. Collaborer avec le peuple Wolastoqiyik sur des enjeux environnementaux communs***
- 11. Être à l'écoute et appuyer les organismes environnementaux de la région, les citoyennes et citoyens, les entreprises ainsi que de tout autre intervenant à vocation environnementale sur le territoire***

# ***MISE EN ŒUVRE ET CONCLUSION***

À la suite des commentaires et interrogations des citoyennes et citoyens lors des diverses formes de consultations publiques, ce plan d'action environnemental 2024-2028 d'Edmundston propose des actions prioritaires à réaliser sur le territoire afin de faire face aux nombreux défis environnementaux actuels et à venir.

En adoptant ce plan, Edmundston s'engage à assurer son implantation et un suivi rigoureux de ses actions stratégiques.

La protection de l'environnement, c'est l'affaire de toutes et tous et Edmundston souhaite sincèrement obtenir l'appui de la population pour l'aider à atteindre la grande majorité des cibles fixées par ce plan.